

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 61 (1910)
Heft: 10

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour l'année 1910, nous possérons les chiffres de la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin. Nous constatons aussitôt une reprise des affaires, caractérisée par l'augmentation de l'importation, dont la valeur est de 1,830,000 francs plus élevée que celle de la même période de 1909. Les bois d'œuvre bruts de résineux accusent une augmentation de 680,000 francs ; les planches de résineux, de 1,072,000 francs. L'exportation reste à peu près constante dans tous les groupes.

Nous arrivons donc dans la période ascendante de l'oscillation qui va se traduire par une augmentation des prix, des bois d'œuvre surtout.

M. Decoppet.



Communications.

Le gros chêne de Montravail.

Alexandre de Humboldt, dans son mémoire „Ideen zu einer Physiognomik der Gewächse“ (Ansichten der Natur, II., Cotta, 1849), parle du chêne de Montravail, un des arbres les plus gros et les plus vieux de l'Europe.

„Parmi les chênes de l'Europe, l'un des plus gros, c'est certainement celui de Saintes, dans le département de la Charente-Inférieure. Cet arbre a 60 pieds de haut. Mesuré près du sol, son diamètre est de 27 pieds et 8 1/2 pouces ; 5 pieds plus haut, il est de 21 1/2 pieds, et, à l'endroit d'où partent les branches maîtresses, il est encore de 5 pieds. Dans la partie morte de la tige, on a creusé une chambrette de 10—12 pieds et haute de 9 pieds, avec un banc demi-circulaire entaillé dans le bois vivace. L'intérieur est éclairé au moyen d'une petite fenêtre. A en juger d'après la grosseur d'un morceau de bois découpé au-dessus de la porte et qui comptait 200 anneaux annuels, l'âge du chêne de Saintes peut être estimé à 1800—2000 ans (Annales de la Société d'agriculture de La Rochelle, 1843, p. 340.“

Ce chêne, du temps des Celtes, existe encore aujourd'hui. M. le Dr Christ a pu s'en convaincre, grâce aux communications des botanistes de la région. M. Fouillade, vice-président de la Société régionale de botanique des Deux-Sèvres, à Tonnay (Charente-Inférieure), a bien voulu lui faire parvenir la photographie reproduite ici. La plus grande partie de la couronne est morte depuis longtemps, et l'arbre ne se maintient que grâce à une branche vivace de dimensions considérables : c'est probablement à sa base que se trouvait l'endroit où la tige mesurait 5 pieds de diamètre. On voit encore l'entrée de la chambrette dont parle Humboldt ; celle-ci possède aujourd'hui deux parties, dont l'une, celle taillée à angles droits, doit provenir de la fenêtre éclairant autrefois l'intérieur.

Le chêne de Montravail se trouve à 7 km de Saintes, la capitale de la Saintonge, située sur la Charente, en amont de Rochefort.

(Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen, 1910, n° 6/7.
D'après le Dr H. Christ.)



Le gros hêtre de Melchnau.

Ce bel exemplaire se trouve complètement isolé au bord de la route, et sa vaste couronne apparaît de loin à celui qui se rend de Melchnau à Gondiswil. Sa tige, à hauteur de poitrine, mesure plus de 3 m de circonférence.

Il y a quelques années, cet arbre remarquable devait être exploité ; mais, grâce aux efforts de la Commission bernoise pour la protection des sites, il n'en fut rien, et il est à souhaiter qu'il en soit encore longtemps ainsi.

(D'après la Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen, 1910, n° 8.)



L'exposition suisse d'agriculture à Lausanne.

La huitième exposition suisse d'agriculture à Lausanne, qui s'est terminée le 19 septembre dernier, a remporté un succès au-delà de toute attente. L'organisation en fut excellente et l'on n'entend que des louanges. Même Phœbus, qui nous a tenu rigueur tout l'été, a bien voulu se mettre de la partie, et sa présence sur les rives de notre beau Léman a contribué au résultat superbe dont nous nous réjouissons tous aujourd'hui.

Nous publierons, dans notre prochain numéro, un article détaillé sur l'exposition de la division XIV, section des forêts. Nous nous contenterons donc, pour aujourd'hui, de donner ici la liste des récompenses accordées aux exposants de cette section.

Le Jury de la division XIV (Forêts, Chasse et Pêche) était composé comme suit : *Président*, M. M. Decoppet, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich ; *secrétaire* : M. Savoie-Petitpierre, à Neuchâtel. *Jurés*, section des forêts : MM. M. Decoppet, professeur ; Wanger, inspecteur cantonal des forêts, à Aarau ; Arnold, inspecteur forestier, à Winterthour. *Suppléant* : M. C. Albisetti, inspecteur cantonal des forêts, à Bellinzone. — M. Arnold, empêché de fonctionner, est remplacé par M. Albisetti.

Hors concours.

Inspection fédérale des forêts. — Ecole polytechnique fédérale, division forestière. — Station centrale des essais forestiers. — Schweiz. Naturschutzkommision. — Administration des forêts de la ville de Zurich.

Diplômes d'honneur.

Département de l'Agriculture du canton de Vaud (Service des forêts). — Les chemins de fer fédéraux (Administration du matériel de la voie). — La Société des forestiers suisses.

Médailles de vermeil.

Direction des domaines (Service des forêts), Lausanne. — Canton de Fribourg (Département des forêts). — Canton de Zoug (Direction des forêts). — Canton de Lucerne (Administration des forêts). — Canton du Tessin (Département des forêts). — Canton de St-Gall (Inspection cantonale des forêts). — Canton de Neuchâtel (Inspection cantonale des forêts). — Comité du groupe XIX. — Administration des forêts de Bienne. — Société vaudoise des forestiers. — Le „Praktische Forstwirt“, organe officiel de la Société des sous-forestiers. — Barbey, Auguste, Montcherand. — Biolley, Henri, inspecteur des forêts, Couvet. — Parquerterie d'Aigle. — Spengler, Albert, Lengwil-Kreuzlingen.

Médailles d'argent.

Canton du Valais (Département des forêts). — Schweizer Gesellschaft für Holzkonservierung, Zofingue. — Inspection du marché des champignons, Lausanne. — Inspection de l'arrondissement forestier, St-Gall. — Fabrique d'instruments de précision, Lausanne. — Leresche & Cie, Vallorbe. — A. Held, Montreux. — E. Neuhaus, inspecteur des forêts, Moutier. — F. Sprecher, Lachen, Vonwil, St-Gall. — Gérance du domaine forestier de Fermens, Apples.

Médailles de bronze.

A. Vulliémoz, inspecteur des forêts, Payerne. — Helbling, secrétaire communal, Rapperswil. — Roner, J.-J., Zernez. — Schwarzenbach, J., Genève. — Borel, inspecteur cantonal des forêts, Genève. — A. Francke, éditeur, Berne. — Municipalité d'Aigle. — Municipalité de Baulmes. — Municipalité de Veytaux. — J. Junod, Montreux.

Mentions honorables.

Grande teinturerie, Lausanne. — E. Lier, inspecteur des forêts, Rheinfelden. — Berruex-Pichard, Aigle. — Naeff & Cie, Winterthour. — Bonzon-Tille, Ormont-dessus. — Commune de Biberist. — F. Clavel, Renens. — Gérance des forêts de la ville d'Orbe. — Municipalité de Nyon. — L. Cavin, scierie des Moilles (Vaud).



La situation du marché des bois en Autriche-Hongrie.

Un grand quotidien de Vienne, *Die Neue Freie Presse*, a récemment publié, sur la situation du marché autrichien, un très long article dû à la plume de M. Ed. Hofmann, de la *Continentale Holz Zeitung*. Le *Journal du Commerce des bois* en a fait une traduction succincte,

que nos lecteurs liront sans doute avec quelque intérêt, puisque l'Autriche-Hongrie reste notre principal fournisseur.

„Depuis l'automne de 1907, époque à laquelle commença à sévir en Amérique une crise financière qui eut sa répercussion sur les marchés continentaux de l'Europe et qui ne laisse pas d'exercer son influence sur le commerce des bois en Allemagne et en Autriche-Hongrie, on a pu constater que, si nombre d'entreprises forestières durent disparaître par suite de la restriction de crédit ou de l'impossibilité de remplir de très gros engagements contractés, la valeur du bois en stock, abstraction faite de quelques fluctuations passagères, non seulement n'eut à subir aucune dépréciation, mais, au contraire, elle put maintenir bien les cours.

A cette même occasion, on a pu encore constater que, quelque sensible que fut à ce moment la pénurie d'argent, notamment en Hongrie, les cours des bois, à l'exception de ceux des traverses de chemins de fer, n'eurent pas à subir, dans les centres de production d'Autriche-Hongrie, aucun changement notable.

Si la crise précitée s'écoula sans provoquer en Autriche-Hongrie une baisse de prix, c'est que la plupart des entreprises forestières reposaient sur des bases financières solides, que les stocks relativement faibles de bois façonnés ne pesèrent pas beaucoup dans la balance au moment de la dépression et que la continuation des affaires ne subit jamais un arrêt véritable.

Survint la catastrophe de Messine, et le gouvernement italien s'adressa au commerce des bois d'Autriche-Hongrie pour la fourniture du bois dont il avait besoin pour la reconstruction des maisons et barraques. Les besoins étaient tellement importants, que beaucoup de scieries durent travailler nuit et jour afin de pouvoir livrer rapidement. A cette occasion, on put naturellement utiliser les vieux stocks.

Entre temps, la consommation intérieure augmenta aussi. Déjà avant le grand mouvement d'activité dans le bâtiment à Budapest, en 1909, les scieries de la Transylvanie étaient à peine à même de fournir les quantités de sapin de premier choix nécessaires à l'industrie hongroise, tandis que les travaux agricoles et les villes de province吸收aient les bois de qualités inférieures, sans compter Vienne, où les bois de Transylvanie sont fortement appréciés pour l'industrie du meuble.

Les régions alpestres de production écoulaient presque sans interruption leurs bois en Allemagne, en Suisse, en Italie et dans le Levant, tandis que la Bohême maintenait son chiffre d'exportation et que la Galicie et la Bucovine écoulaient leurs produits de façon satisfaisante.

Pour les articles chênes, à l'exception des traverses, surtout les bons bois pour la menuiserie employés en Angleterre, en France et en Belgique, non seulement purent tenir les prix de 1907, mais encore obtenir une hausse. Cette hausse s'explique par la réduction de production en Slavonie et par les essais faits avec le chêne de Russie, d'Amérique et du Japon, qui ont confirmé la supériorité du chêne de Slavonie, tout au moins pour l'industrie du meuble d'art.

Le marché des bois de tonnellerie a subi une modification presque radicale, et l'exportation de cet article est devenue presque nulle. En France domine actuellement le bois de fente américain; en Allemagne, celui de Russie, qui s'est aussi introduit en Bohême et ces temps derniers à Vienne aussi et même en Hongrie.

Grâce à une administration forestière louable et vigilante, une disette de bois, même de chêne, n'est pas à craindre en Autriche-Hongrie. Il y a en Croatie et en Slavonie de nombreux chênes bons pour l'abatage et de plus jeunes peuplements en si grand nombre et d'une beauté telle que, dans 80 à 100 ans, la Slavonie pourra fournir du chêne en quantités plus grandes que jamais. Certainement que les vieux arbres, comme ceux que l'on a abattus depuis 50 ans, feront encore défaut pendant plusieurs décades d'années, mais les consommateurs sauront s'en passer, pourvu que l'on puisse fournir en quantités suffisantes du chêne de force moyenne. Un point important pour le commerce du chêne est évident, c'est qu'il y a encore en Croatie et en Slavonie d'intéressantes plantations (?) de jeunes chênes qui grandiront et conserveront encore dans l'avenir la belle renommée de ces provenances.



Le chêne du Japon au point de vue industriel.

Le chêne japonais a été introduit sur le marché européen depuis quelques années, mais, disons-nous, cette importation reste douteuse, car on fait le reproche à ce bois de ne pas être de bonne qualité. *L'Echo des Bois*, d'Anvers, vient de publier les observations suivantes qu'il a reçues d'un de ses lecteurs et qui confirment cette manière de voir.

A ma connaissance, ce n'est pas encore arrivé qu'un chargement de chêne du Japon fût entièrement de nature uniforme.

Ordinairement, les sciages sont décolorés et même noirs. A cause du long transport, on est obligé d'expédier ces bois à l'état trop frais. Presque toujours le chêne a souffert beaucoup des vers. Chaque partie contient souvent du bois trop dur et du bois relativement tendre. Toujours il est poreux et se brise facilement. La couleur du chêne varie du jaune clair au brun noir. — Des taches pourries et des veines noires détruisent absolument toute valeur des sciages minces.

Ce chêne est très noueux, a beaucoup d'aubier et montre de graves défauts en débitant la grume. Le grain en est gros. Le bois est toujours très court, 8, 12² environ, avec un diamètre moyen de 14—16². Les planches se fendent et se gondolent facilement. Sous l'influence de l'air et de la lumière, ces deux défauts se prononcent davantage.

Le chêne du Japon ne présente jamais une belle maille pour le sciage sur quartier. Pour des travaux de luxe, il ne saurait être employé. Les grosses grumes, travaillées octogonalement pour l'exporta-



Le gros hêtre de Melchnau.

Oberaargau, Canton de Berne.

tion, sont toujours fortement endommagées au cours du long transport. Il est impropre également pour le tournage et pour la fabrication des moulures.

Peut-être que les meilleures espèces de ce chêne pourraient être employées avantageusement dans la technique comme bois de construction, d'ébénisterie ou de menuiserie, mais ceci cependant n'est pas encore prouvé.

Après le polissage, il rouvre ses pores et ne permet donc pas d'obtenir ce bel éclat facilement obtenable avec le chêne d'autres provenances.

Bref, je ne connais pas encore jusqu'à présent d'industrie du bois qui ait pu tirer un parti vraiment avantageux du chêne du Japon et c'est en vain que l'on a voulu en forcer l'emploi.

D'autre part, les importateurs attribuent les défauts de couleur, de régularité et d'échauffement de ces bois, au fait qu'ils ont été conservés trop longtemps au Japon avant d'être expédiés (4 à 5 ans) et avaient souffert de cette trop longue exposition à l'air (?).



Prix des graines forestières.

A. Gambs, Haguenau, Alsace.

| | Le Kilogr. | | Le Kilogr. | |
|--------------------------------------|------------|----|-------------------------------|------|
| | Fr. | C. | Fr. | C. |
| Pin sylvestre, graines ailées | — | — | Aune blanc | 2 — |
| " désaillées les 100 K ^{os} | — | — | Acacia | 1 25 |
| " " le Kilo | 6 | — | Frêne | — 35 |
| Pin noir d'Autriche | 4 | — | Charme | — 80 |
| " Epicéa | 3 | 25 | Chêne rouvre | — 15 |
| " Mélèze d'Europe | 5 | — | " pédonculé | — 10 |
| " des Montagnes | 5 | — | " d'Amérique | — 20 |
| " de Corse | 8 | — | Hêtre | — 50 |
| " Weymouth | 9 | — | Tilleul de Hollande | — 80 |
| " Maritime | — | 75 | " des Bois | — 90 |
| Sapin argenté | — | 40 | Orme | — 15 |
| " Douglas | 35 | — | Ailante | — 10 |
| " du Caucase | 3 | — | Genêt épineux | 6 — |
| Erable platane | — | 20 | " commun | 1 — |
| " sycomore | — | 25 | Aubépine | — 25 |
| " champêtre | — | 30 | Cerisier Mahaleb | — 75 |
| Bouleau | — | 75 | Thuya d'Orient | — 80 |
| Aune rouge | 1 | — | | |

